

GLOSSAIRE

Badge numérique - Open Badge

Aussi écrit : Open Badge - Open Badges - open badge - open-badge - badge numérique - badge numérique de compétences - badge de compétences

DÉFINITION

Un Open Badge est une preuve numérique vérifiable attestant d'une compétence, d'une réalisation ou d'un engagement, qui embarque dans ses métadonnées l'identité de son émetteur, celle du titulaire et les critères d'attribution. Il ne constitue pas une certification professionnelle officielle.

Un Open Badge ressemble à une image. C'est en réalité un fichier qui embarque des données : qui l'a délivré, à qui, pour quelle compétence, selon quels critères, et parfois avec des preuves attachées. Standard ouvert né dans le monde de l'éducation numérique, il rend visible et vérifiable une reconnaissance que le CV classique laisse dans l'ombre - une compétence acquise sur le terrain, un rôle tenu dans un collectif, une participation à un projet, un savoir-être. Il ne remplace aucune certification. Il documente ce qu'aucune certification ne va chercher.

Badge, certification, portfolio : ce qui les distingue

Nature

- Open Badge : Un fichier qui embarque ses métadonnées : émetteur, titulaire, critères, parfois des preuves
- Certification RNCP ou Répertoire spécifique : Une certification professionnelle officielle : diplôme, Titre professionnel, certification inscrite
- Portfolio de compétences numérique : Un ensemble organisé de preuves rassemblées par la personne elle-même

Ce qu'il atteste

- Open Badge : Une compétence, une réalisation ou un engagement
- Certification RNCP ou Répertoire spécifique : Une qualification officiellement reconnue
- Portfolio de compétences numérique : Un parcours et les traces qu'il a laissées

Valeur juridique

- Open Badge : Aucune, ni celle d'un diplôme ni celle d'un Titre professionnel
- Certification RNCP ou Répertoire spécifique : Celle attachée à l'inscription au répertoire
- Portfolio de compétences numérique : Aucune en propre : c'est un support de preuve, pas un titre

Ce qui fonde sa crédibilité

- Open Badge : L'émetteur et la rigueur des critères d'attribution
- Certification RNCP ou Répertoire spécifique : Le répertoire qui enregistre la certification
- Portfolio de compétences numérique : La qualité et la vérifiabilité des preuves réunies

La distinction n'est pas une nuance de vocabulaire. Elle décide de ce que votre badge peut porter dans un dossier, et de ce qu'il ne portera jamais.

Ce qu'un badge contient réellement

L'image visible n'est que l'emballage. À l'intérieur se trouvent l'identité de l'émetteur, celle du titulaire et les critères d'attribution. C'est cette couche de métadonnées qui fait la différence avec un logo collé sur un profil : on peut remonter à celui qui a délivré le badge et lire ce qu'il fallait faire pour l'obtenir. Le dossier de Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine sur le badge numérique de reconnaissance des compétences détaille cette mécanique pour les organismes qui en délivrent.

Vérifiable ne veut pas dire officiel. Un badge dit avec précision qui reconnaît quoi. Il ne dit rien de plus.

Ce qu'il change quand on se reconvertis

L'intérêt est double. D'abord, valoriser ce qui ne rentre dans aucune case : l'expérience associative, les compétences transférables, les acquis informels. Ce sont souvent les éléments les plus décisifs d'un parcours de reconversion, et les plus difficiles à faire tenir sur une ligne de CV.

Ensuite, documenter un parcours en train de se construire, badge après badge, avant même qu'une certification ne vienne le sanctionner. Entre le moment où vous décidez de changer de métier et celui où vous obtenez un titre, il se passe des mois. Le badge occupe cet intervalle. C'est une brique de la reconnaissance, jamais son aboutissement.

Bien utilisé, il complète un portfolio de compétences numérique. Il n'efface pas la frontière avec la certification : il éclaire le chemin qui y mène.

La crédibilité vient de l'émetteur, pas du badge

Un Open Badge n'a pas la valeur juridique d'un Titre professionnel, d'un diplôme ou d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique. Sa crédibilité dépend entièrement de celui qui le délivre et de la rigueur des critères d'attribution. Un badge émis par un organisme reconnu, avec des exigences claires et des preuves attachées, pèse dans un échange. Un badge auto-décerné sans preuve ne vaut que ce que vaut celui qui le donne.

Le sujet se renouvelle avec l'arrivée de l'intelligence artificielle dans les démarches de reconnaissance : elle peut aider à cartographier les compétences et à outiller la délivrance des badges, comme l'explore le Centre Inffo. À une condition, et elle n'est pas négociable : la décision de reconnaître reste humaine. Reconnaître une compétence, c'est engager sa signature.

Deux situations concrètes

Un homme de 46 ans, magasinier, très engagé dans une association

Depuis des années, il forme les nouveaux bénévoles, organise les plannings, gère les conflits. Rien de tout cela n'apparaît sur son CV, où il est magasinier. Des badges délivrés par l'association, avec des critères écrits et des preuves attachées, rendent enfin visible ce qu'il fait réellement. Ils ne le rendent pas formateur au sens du Titre professionnel. Ils lui donnent de quoi raconter, avec des éléments vérifiables, pourquoi il vise cette direction.

Une femme de 39 ans qui a accumulé des badges en ligne

Elle en a une dizaine, glanés au fil de modules suivis le soir. Elle les présente comme des certifications. Le jour où elle monte un dossier, personne ne les reconnaît comme tels, et elle vit cela comme un désaveu. Ce qui manquait n'était pas son travail : c'était un émetteur identifiable et des critères d'attribution lisibles. Le badge n'était pas faux. Il n'était simplement pas ce qu'elle croyait tenir.

Les erreurs fréquentes

- Écrire « certifié » là où il n'y a qu'un badge. La confusion se paie au premier entretien où quelqu'un vérifie.
- Collectionner des badges auto-décernés, sans critères publiés ni preuves attachées, et croire que le nombre remplace la valeur.
- Ne jamais regarder qui émet le badge ni ce qu'il fallait faire pour l'obtenir, alors que c'est exactement ce qui fait sa crédibilité.
- Attendre qu'une série de badges ouvre une porte qui réclame une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
- Laisser un outil d'intelligence artificielle trancher seul la reconnaissance d'une compétence, sans qu'un humain assume la décision.

Pour votre reconversion

- Le portfolio de compétences numérique : le cadre dans lequel un badge prend son sens.
- La certification RNCP : ce qui a, elle, une valeur juridique reconnue.
- Le Titre professionnel : la voie certifiante la plus fréquente en reconversion adulte.
- IA et reconversion professionnelle : ce que l'IA outille, et ce qu'elle ne décide pas.
- Les métiers accessibles en reconversion : pour raccrocher vos preuves à une cible réelle.

À RETENIR

- Un Open Badge est une preuve numérique qui embarque, dans ses métadonnées, l'identité de l'émetteur, celle du titulaire et les critères d'attribution.
- Ce n'est pas une certification professionnelle : il n'a ni la valeur juridique d'un diplôme, ni celle d'un Titre professionnel, ni celle d'une certification inscrite au RNCP ou au Répertoire spécifique.
- Sa crédibilité repose entièrement sur l'émetteur et sur la rigueur des critères de délivrance.
- En reconversion, il valorise des compétences transférables et des acquis informels, en complément d'un portfolio, jamais en remplacement d'une certification.
- L'intelligence artificielle commence à outiller la reconnaissance par badges, à condition que la décision reste humaine.

SOURCES

OFFICIELLES & RÉGLEMENTAIRES

- Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine - « Open Badges : le badge numérique de reconnaissance des compétences » <https://pro.cap-metiers.fr/organismes-de-formation/modalites-pedagogiques/open-badges-le-badge-numerique-de-reconnaissance-des-competences/> (consulté 2026-07-11)
- Centre Inffo - « IA & Open Badges : et si l'IA venait enrichir vos projets de reconnaissance ? » <https://www.centre-info.fr/site-centre-info/ia-open-badges-et-si-lia-venait-enrichir-vos-projets-de-reconnaissance> (consulté 2026-07-11)

ACADÉMIQUES

- Cedefop - VET glossary : « digital badge / digital open badge » <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-glossary/glossary/digitales-abzeichen-digitales-offenes-lernabzeichen> (consulté 2026-07-11)
- EPALÉ (Commission européenne) - « Open Badges : le numérique au service de la reconnaissance des compétences » <https://epale.ec.europa.eu/fr/resource-centre/content/open-badges-le-numerique-au-service-de-la-reconnaissance-des-competences> (consulté 2026-07-11)

Fiche extraite du Glossaire de la formation professionnelle.

Auteur : Benjamin Duplaa - directeur IFPA Poitiers, 15 ans d'accompagnement reconversion
Bordeaux, France.

Version à jour (les règles évoluent) : benjaminduplaa.com/lexique/open-badge
Diffusion libre - citation appréciée.



Scanner pour ouvrir le PDF